

Appui à la coopération transfrontalière au Sahel – Le projet ACTS

Aider le Mali, le Niger et le Burkina-Faso à préserver leur souveraineté grâce à une meilleure gestion des espaces frontaliers, en termes de sécurité et de développement local

1. Qu'est-ce qu'ACTS

Qui ?

ACTS est un projet du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) financé par la France

Quoi ?

Il s'agit d'un projet dédié à l'élaboration par les Etats africains de solutions de gestion de leurs espaces frontaliers

Comment ?

- Favoriser l'implication des organismes et bailleurs internationaux dans les audits et études préalables à l'identification de projets
- Contribuer à la réalisation de projets coordonnés dans les domaines régaliens (police, défense, douanes, justice) et de développement local (éducation, santé, eau, agriculture)
- Sur la base de retours d'expérience, étendre progressivement ces dispositifs dans d'autres zones frontalières du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad)

2. Quels sont les objectifs ?

- **Au niveau local** : favoriser les initiatives de terrain au profit des populations en impliquant les communautés locales dans des projets de coopération transfrontalière sous l'axe sécurité-développement
- **Au niveau régional** : permettre aux Etats concernés d'élaborer leurs propres doctrines de gouvernance afin de préserver leur souveraineté et leur stabilité

[SUR LA CARTE :]

Mali

Niger

Burkina

Bamako

Ouagadougou

Niamey

Tombouctou

Kidal

Gao

Dori
Tillabéry
Région du Liptako-Gourma
Zone d'expérimentation initiale du projet ACTS

3. Quels sont les domaines couverts ?

Lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée

- Sécurité intérieure
- Justice
- Douanes
- Défense

Développement

- Favoriser l'adhésion des populations frontalières à la démarche de leurs Etats et à la lutte contre la criminalité

4. Conduite des projets

L'engagement de la France dans cette région (sécurité, développement, gouvernance) hors opérations militaires, s'élève à 752 M€ sur la période 2012-2013

44 coopérants français concernés

Coordination étroite avec le dispositif militaire français engagé dans la stabilisation de la région

Recherche permanente de partenariats et de complémentarité avec les autres partenaires techniques et financiers

Intégration aux stratégies de l'ONU et de l'Union européenne